

Date de soumission : 19/10/2021 - Date d'acceptation : 14/02/2022 - Date de publication : 23/07/2022



Entretien avec Genevieve Zarate, professeure émérite des universités : « mes travaux, initiés dans le champ du français langue étrangère, puis élargis aux langues étrangères, ont contribué à problématiser un débat, en questionnant plusieurs fondements idéologiques »

Interview with Geneviève Zarate, professor emeritus of universities: «my work, initiated in the field of french as a foreign language, then extended to foreign languages, contributed to problematizing a debate, by questioning several ideological foundations»

El-Mehdi SOLTANI¹

Laboratoire des Représentations Intellectuelles et culturelles (LARIC)
Université Mouloud MAMMERRI, Tizi Ouzou / Algérie
soltani.mehdi02@gmail.com

Résumé : À travers cet entretien, Pr Geneviève ZARATE relate à la communauté scientifique et universitaire son expérience dans l'enseignement des langues étrangères en général et le FLE en particulier. Enseignante - chercheuse qui a largement contribué à promouvoir la recherche scientifique et académique en France et dans le monde. Dans cet échange, elle mit l'accent sur ses travaux, initiés dans le champ du Français langue étrangère puis élargis aux langues étrangères, ont contribué à problématiser un débat, en questionnant plusieurs fondements idéologiques.

Mots-clés : Geneviève ZARATE, questions interculturelles, vivre ensemble, enseignement de FLE, langues étrangères.

Abstract: Through this interview, Pr. Geneviève ZARATE tells the scientific and academic community about her experience in teaching foreign languages in general and the FLE in particular. Teacher - a researcher who has contributed greatly to the promotion of scientific and academic research in France and around the world. In this exchange, she emphasized her work, initiated in the field of French as a foreign language and then extended to foreign languages, contributed to problematizing a debate, questioning several ideological foundations.

Keywords: Geneviève ZARATE, intercultural issues, living together, teaching FLE, foreign languages.



¹ Auteur correspondant : El-Mehdi Soltani ; soltani.mehdi02@gmail.com

La *Revue algérienne des lettres* a le plaisir de vous présenter dans ce dixième numéro Geneviève ZARATE, Professeure émérite, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Paris ; Fondatrice et directrice du laboratoire EA (Equipe d'Accueil) 4514 PLIDAM (*Pluralité des Langues et des Identités en Didactique : Acquisition, Médiations*), INALCO de 2001 à 2010. Elle est spécialiste de la didactique des langues et des cultures dont les ouvrages sur les questions interculturelles font référence. Sa thèse de troisième cycle (1982) est intitulée *Les connotations culturelles dans l'enseignement du FLE* et sa thèse d'État (1995) *La relation à l'altérité en didactique des langues - le cas du FLE*. Geneviève ZARATE a modestement accepté de d'accorder cet entretien à la revue et de répondre aux questions de M. EL- Mehdi SOLTANI.



– El-Mehdi SOLTANI : *Pr Geneviève ZARATE, l'équipe de la Revue algérienne des lettres RAL vous remercie d'avoir accepté de répondre aux questions de cet entretien qui sera publié dans le prochain numéro. Voudriez-vous vous présenter aux lecteurs de la revue ?*

– Geneviève ZARATE : J'ai longtemps hésité à répondre à vos questions une à une, souhaitant préciser l'arrière-plan de son travail de chercheur et le replacer dans sa cohérence d'ensemble, plutôt que de le fractionner en réponses distinctes. J'ai une expérience de 40 ans de recherche et ai eu l'occasion de pratiquer cet exercice difficile pour mon Habilitation à Diriger des Recherches (HDR, selon les termes de l'université française), qui ouvre la voie à l'encadrement de thèses. Cet exercice exigeant impose une prise de recul sur la progression des choix personnels de recherche. Voici une partie de ce travail synthétisée, qui pourra aider vos lecteurs à me situer dans l'espace de la recherche en didactique des langues. Je réponds ensuite à plusieurs de vos questions et j'en reformule l'ordre. J'y ajoute une courte bibliographie sélective, là encore dans le souci d'aider votre lecteur, et non pas pour mettre en lumière mes propres travaux, par ailleurs accessibles sur le web ou dans une bibliothèque universitaire.

Mes travaux, initiés dans le champ du Français langue étrangère (années 80-90), puis élargis aux « langues étrangères », ont contribué à problématiser un débat, en questionnant les fondements idéologiques

- d'un « habitus missionnaire » et de la conception du de la « civilisation française » et du « rayonnement de la France dans le monde », produits de l'idéologie coloniale française,
- de la mise en scène d'une « culture nationale » et de l'« étranger » dans les manuels de langue,
- des systèmes éducatifs au regard du rôle paradoxal qu'ils attribuent aux langues et cultures étrangères dans la construction d'une identité nationale.

Ces questionnements ont été dépassés en élargissant la base disciplinaire de la « linguistique appliquée » - telle du moins qu'elle a été entendue en France - et en empruntant aux sciences sociales une définition de la langue entendue comme un « schème d'action et d'interprétation » (Bourdieu, dès 1979) qui problématise la « relation à l'altérité » dans la formation des professeurs de langues et l'enseignement des langues. Cette matrice a généré un travail de conceptualisation, là où la réflexion épistémologique faisait plutôt défaut.

J'ai ouvert un débat sur l'identité de l'apprenant, plutôt que sur l'identité nationale de la langue enseignée, sur la relation dialectique entre la / les langue(s) et culture(s) constituées en « capital culturel » et en « représentations sociales ». Ce débat a ensuite été prolongé par les concepts de « mobilité transnationale », de « frontières culturelles », prenant acte des évolutions sociologiques et géopolitiques en cours (chute du Mur entre Europe de l'Est et de l'Ouest, libre circulation des personnes et des biens dans l'Union européenne, mutations dans la conception de la communication engendrées par les technologies de l'information accessible à distance) qui imposaient une réflexion sur les apprentissages non-scolaires des langues et la démultiplication des contacts hors du / des pays dans lequel chacun a été socialisé. Les concepts de « capital de mobilité », d'« appartenances », et la prise en compte de « parcours plurilingues et pluriculturels » sont venus ensuite étoffer ce répertoire conceptuel initial. Le débat autour de la « médiation » en didactique des langues vient apporter une réponse socialement située à la définition de l'« acteur social », simplement esquissée au titre d'une « perspective actionnelle » dans le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* du Conseil de l'Europe.

Enfin mon dernier poste à l'INALCO - où l'arabe et le berbère sont enseignés dans leurs variantes régionales - m'a offert une situation administrativement insolite, mais qui a été fertile pour élargir mes axes de recherche en direction d'une didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme. Considérée initialement comme une langue « non-orientale » dans une institution unique en France où 93 langues sont enseignées, le français n'appartient pas à l'histoire institutionnelle de l'INALCO. La place paradoxale que j'ai occupée dans cette institution m'a conduite à développer une posture scientifique originale, infléchissant mon propre parcours de chercheur initialement construit autour de l'enseignement et de la diffusion du français comme langue étrangère, et à développer une réflexion à caractère transversal, en synergie avec l'ensemble des départements de l'INALCO.

En posant les principes d'un socle commun de recherche et d'enseignement, non pas propre à une langue ou famille de langues enseignées à l'INALCO, mais à toutes les « langues du monde », j'ai pu progressivement contribuer à rendre crédibles des contenus d'enseignement communs à des enseignants-chercheurs relevant de différents départements aréaux de l'INALCO, concernés par la didactique du chinois, japonais, coréen, arabe, yoruba, haoussa, hongrois, intervenant par ailleurs dans les départements Chine, Japon, Eurasie, Etudes arabes, Afrique, Europe centrale et orientale.

— El-Mehdi SOLTANI : *Pour commencer, nous rappelons que la classe de langue s'intéressait pendant de nombreuses années à l'enseignement linguistique au détriment de l'enseignement culturel ou en mettant à l'écart la compréhension de l'Autre comme vous l'avez affirmé dans une publication « La classe de langue a été définie comme le lieu où s'enseignait plus une technicité linguistique que la relation à l'autre. ».* (Zarate, 1993: 9). *En revanche d'autres chercheurs à l'image d'E. Benveniste*

(1960) et M.Byram (1992), ont mis en relief le rapport étroit entre la langue et la culture. Après l'avènement de l'approche communicative, Ch.Puren (2000) de son côté, confirme qu'il ne s'agit plus de parler de la didactique des langues mais plutôt de la didactique des langues -cultures. Qu'en pensez-vous ?

– Geneviève ZARATE : A mon sens, il n'y a pas lieu de mettre en relation Benveniste et Byram, ils ne partagent ni le même champ de savoir, ni la même époque : le premier n'a pas influencé la didactique des langues, comme l'a fait par exemple Hymes (1984) ; le second a eu une influence notable dans le monde anglo-saxon de l'enseignement des langues, bénéficiant à ce titre d'une couverture internationale. Comme vous le soulignez ci-après nous avons collaboré, puis nos choix méthodologiques ont divergé, puisque M. Byram a articulé niveaux de compétence culturelle et interculturelle avec les 6 niveaux linguistiques définis dans le *Cadre Européen de Compétence pour les Langues* (CECRL). J'ai pour ma part mis en lumière comment, en contexte plurilingue et pluriculturel, compétences linguistiques et culturelles pouvaient être dissociées dans leur évaluation.

– El-Mehdi SOLTANI : *Il est communément admis, que G. Zarate était parmi les premiers chercheurs qui ont introduit à l'éducation interculturelle la notion de « représentation », comme un élément primordial faisant retour sur la réalité sociale et les images de l'appartenance d'un peuple sur le plan culturel et linguistique mais aussi sur le plan identitaire et ethnique. En effet, vous considérez que « comprendre une réalité étrangère, c'est expliciter les classements propres à chaque groupe et identifier les principes distinctifs d'un groupe par rapport à un autre » (Zarate, 1993 : 37). Ceci dit, les représentations peuvent être considérées comme une manière d'organiser notre connaissance de la réalité, qui est elle-même, est construite socialement. A votre avis, comment favoriser la prise en considération des représentations pour enseigner une langue dans une perspective interculturelle ?*

– Geneviève ZARATE : Comme le souligne le nom de votre équipe de recherche (Laboratoire des Représentations Culturelles et interculturelles, LARIC), la question des « représentations » - je préfère le terme quand il est précisé par un adjectif, comme c'est le cas pour votre laboratoire. J'y ajoute pour ma part dans mes travaux « sociales » - les représentations sociales donc ont modifié le cadre conceptuel du débat sur l'enseignement des langues. La promotion d'une identité nationale, qui entraîne une vision réductrice et stéréotypée de ce qui est enseigné est affaiblie et ouvre sur un questionnement sur le fonctionnement des sociétés. De plus, la description centrée sur une seule société - celle qui représente la langue enseignée - engage aussi un questionnement sur celle où l'enseignant et ses apprenants ont été socialisés. Les conséquences de ce point de départ sont majeures et ouvrent vers de nouveaux horizons disciplinaires de recherche.

– El-Mehdi SOLTANI : *Quand on parle des stratégies associées à la médiation, il faut parler des activités de médiation où l'utilisateur de langue n'a pas à exprimer sa pensée « la notion de neutralité », mais doit simplement jouer le rôle d'un intermédiaire entre des interlocuteurs incapables de se comprendre directement. Ce médiateur devrait être une personne tierce, qui se met en relation, justement, entre deux personnes (morales ou physiques) qui ont besoin d'être médiés en vue de la prévention d'un différent ou d'un conflit potentiel. Professeure Zarate, vous avez déclaré lors d'une intervention intitulée « La fonction de médiation : propriétés*

sociales de l'enseignant médiateur et cadre disciplinaire pour la formation », dans le cadre d'un colloque international à l'université de Kyoto (Japon, 2014), que le conflit est posé comme existant soit on l'anticipe soit on le résout. Pourriez-vous, nous éclaircir davantage, l'apport de la médiation pour résoudre les conflits culturels et interculturels ?

– **Geneviève ZARATE** : Lorsque vous définissez le rôle de l'intermédiaire culturel comme « jouant simplement le rôle d'un intermédiaire entre des interlocuteurs incapables de se comprendre directement », vous vous référez à la définition qu'en donne le CECR dans sa version initiale (CECR,2001 :71). Avec d'autres chercheurs, j'ai contribué à la critique de cette définition, simplificatrice (« simplement ») et chargée de négativité (« incapables »). Dans mes travaux, le médiateur n'est pas une personne tierce, hors du champ de la négociation, ce qui accrédirait sa neutralité. Il est impliqué dans la négociation car il doit être reconnu dans sa fonction par les parties qui s'opposent. Le numéro de la revue *Le Français dans le Monde. Recherches et applications*, intitulé « *La médiation et la didactique des langues et des cultures* » co-dirigé par Danielle Lévy et moi-même (2003), justifie et illustre cette dimension paradoxale. Il s'agit de montrer que l'enseignant n'est pas *de facto* un médiateur et qu'il doit se soucier de ne pas mobiliser une définition restrictive de l'appartenance dans ses discours, avec ses apprenants, de ne pas se faire piéger par ses propres représentations de l'autre, de ne pas donner à l'autre une place assignée.

– **El-Mehdi SOLTANI** : *La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues, la compétence plurilingue et pluriculturelle, l'apprentissage et l'usage des langues dans le cadre européen, sont quelques chantiers de recherche, chapotées par le Conseil de l'Europe, sur lesquels, vous avez travaillé et développés en étroite collaboration avec M. Byram et G.Neuner (1998) ainsi que D. Coste, et D. Moore (1998). Selon vous, est-ce qu'on peut parler d'un vrai vivre ensemble en Europe et les peuples de cette zone géographique peuvent donner une belle image de l'Altérité ? Autrement dit, est-ce que toute diversité que ce soit linguistique, ethnique, culturelle, religieuse ou autre, est largement acceptée et admise par la communauté européenne ou cela reste relatif et en fonction du contexte de chaque pays ?*

– **Geneviève ZARATE** : La définition du terme « citoyen du monde » a alimenté les débats en politique, en philosophie, en arts, en histoire, plus généralement en sciences humaines et sociales. Je pense à l'époque des Lumières au XVIIIème siècle européen - et en temps de guerre. Elle reste un horizon idéalisé, incomplètement réalisé lorsque l'aristocratie européenne du XIXème siècle fait son « grand tour », parcours destiné à la formation des jeunes élites visant à la découverte des sites culturels majeurs, ou lorsque les artistes européens du XIXème ré-interprètent dans leurs œuvres leur voyage en Orient, ou encore lorsque les échanges économiques transfrontaliers imposent de nouvelles techniques (par exemple vues à travers l'histoire de la diffusion de la porcelaine chinoise) et modifient la vision du monde (je pense par exemple aux Maisons de la sagesse des califes abbassides). Il ne va pas de soi de pratiquer « un vrai vivre ensemble », mais cette mobilité transfrontalière, quand elle est désirée et non imposée, nourrit en principe l'esprit et modifie la perception de l'Autre. Les programmes ERASMUS et ERASMUS +, qui obéissent à ces objectifs sont considérés comme l'un des programmes éducatifs les plus aboutis de l'Union Européenne. Ils forgent une entente entre les jeunes générations qui va au-delà du

simple déplacement touristique et forgent l'esprit critique par-delà les mésaventures et les malentendus culturels.

Propos recueillis par El-Mehdi Soltani

Références bibliographiques

- HYMES D. H., 1984, Vers la compétence de communication. Hatier / CREDIF Collection LAL, (traduction de l'anglais)
- LEVY D., ZARATE G., *La médiation et la didactique des langues et des cultures*, in : *Le Français dans le Monde. Recherches et applications*, janvier 2003, Clé international / FIPF.
- GENEVIEVE Z. 1986. *Enseigner une culture étrangère*. Paris : Hachette, (Collection F).
- GENEVIEVE Z. 1993. Représentations de l'étranger et didactique des langues. Paris : Didier, Collection Essais.
- GENEVIEVE Z., GOHARD-RADENKOVIC, A., LUSSIER, D., PENZ, H. 2003. *La médiation culturelle en didactique des langues / Cultural Mediation in Language Learning and Teaching*, Centre européen des langues vivantes / Conseil de l'Europe, Graz (Autriche).
- GENEVIEVE Z., LEVY, D., KRAMSCH, C. 2008. Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme, Editions des archives contemporaines.